



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

Fonds de dotation de l'école de la deuxième chance de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Fonds de dotation de l'école de la deuxième chance de Paris

Fonds de dotation

N° SIREN : 899 573 794

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration du Fonds de dotation de l'école de la deuxième chance de Paris,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation de l'école de la deuxième chance de Paris relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons

procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 21 avril 2026

Signed by:

FBC83ED892E2473...

Aurélie Joubin

Associée

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Fonds de dotation E2C de Paris

47 Rue d'Aubervilliers
75018 Paris

ASSOCIATION

NAF : 9499Z

SIRET : 899573794 00018

Sommaire

Sommaire	1
Attestation sans observation - rgt 2023-03	2
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT - TRANSITION AU RGT 2023-03	
BILAN DE TRANSITION	
Bilan Actif - Transition	3
Bilan Passif - Transition	4
COMPTE DE RÉSULTAT DE TRANSITION	
Compte de résultat - Transition	5
Compte de résultat (suite) - Transition	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des créances et des dettes	8
Charges à payer et produits à recevoir	9
Produits et charges constatés d'avance	10
Variation des fonds propres 431-5	11
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	12
Bilan Passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de **Fonds de dotation E2C de Paris** relatifs à la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 123 873 €
- Excédent/Déficit : 0 €

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables. A la date de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

En outre, les comptes ont été établis en conformité avec les principes comptables spécifiques aux Associations et Fondations, définis par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçante, à but non lucratif, avec ou sans activité économique et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 (Journal Officiel du 30 décembre 2018) ainsi que par le règlement ANC n° 2023-03.

Fait à Fontenay-sous-Bois
Le 03/03/2026

Cécile LE BAGOUSSE
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan et Compte de résultat - Transition au Rgt 2023-03

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II				
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	631		631	3 266
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	123 242		123 242	87 632
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	123 873		123 873	90 898
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	123 873		123 873	90 898

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	28 362	28 362
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette	28 362	28 362
Fonds propres consommables	77 995	53 336
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	106 358	81 698
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 490	9 200
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 600	
Produits constatés d'avance	4 425	
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	17 515	9 200
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	123 873	90 898

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	121 281	113 485
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	121 281	113 485
EXCÉDENT OU DÉFICIT		

Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 123 873 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation du fonds de dotation et de ses activités

Le fonds de dotation E2C de Paris a été créé à l'initiative de l'association Ecole de la deuxième chance de Paris (E2C Paris).

Le Fonds de dotation a pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'apporter au Fondateur, les moyens financiers supplémentaires pour réaliser et amplifier son action dans les domaines de l'insertion citoyenne, professionnelle et sociale.

Le fonds de dotation est créé avec une dotation initiale de 15 000€, la dotation pourra être consommée tout ou partie pour les besoins de la réalisation de l'objet du fonds.

3.1 Informations sur les règlements comptables appliqués

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Il n'est pas à relever d'événements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

Changements comptables

Le fonds de dotation a décidé d'appliquer le rgt 2023-03 à compter du 1^{er} janvier 2025
Cette première application n'a eu aucun impact significatif sur les comptes.

Informations complémentaires

a) Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 813.82 € TTC (article R 123-198 du code de commerce).

b) Rémunérations allouées aux dirigeants

Les 3 plus hauts cadres dirigeants du fonds de dotation sont bénévoles

c) Charges à payer.

En 2025, l'École de la Deuxième Chance a réglé par erreur la facture d'honoraires comptables destiné au fonds de dotation. Cette somme sera remboursée à l'E2C en 2026.

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	631	631	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	631	631	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 490	9 490		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	3 600	3 600		
Produits constatés d'avance	4 425	4 425		
TOTAL	17 515	17 515		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 490	9 200
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	9 490	9 200

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	4 425	
TOTAL	4 425	

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		
TOTAL		

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	28 362				28 362
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	28 362				28 362
Fonds propres consommables	53 336		134 227	109 567	77 995
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	81 698		134 227	109 567	106 358

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé - Transition

Bilan Actif détaillé	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Net	Net	Montant	%
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	631.00	3 266.00	-2 635.00	-80.68
40110000 Fournisseurs	166.00	166.00		
46700000 Divers comptes débiteurs et produits à recevoir	465.00		465.00	-
46870000 Produits à recevoir		3 100.00	-3 100.00	-100.00
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	123 241.85	87 632.24	35 609.61	40.64
51211000 Ce-compte courant	123 221.48	87 611.97	35 609.51	40.64
51212000 Ce-csl associatis	20.37	20.27	0.10	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	123 872.85	90 898.24	32 974.61	36.28
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	123 872.85	90 898.24	32 974.61	36.28

Bilan Passif détaillé - Transition

Bilan Passif détaillé	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	28 362.39	28 362.39		
11000000 Ran créditeur	28 362.39	28 362.39		
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette	28 362.39	28 362.39		
Fonds propres consommables	77 995.46	53 335.85	24 659.61	46.23
10810000 Dot. consommables	498 879.99	364 653.00	134 226.99	36.81
10890000 Dot. consommables inscrites au cr	-420 884.53	-311 317.15	-109 567.38	-35.19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	106 357.85	81 698.24	24 659.61	30.18
Autres fonds propres				
Montant des émissions de titres associatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES				
Comptes de liaison				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 490.00	9 200.00	290.00	3.15

Bilan Passif détaillé	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
40810000 Fns. fnp achats de biens ou de ps	9 490.00	9 200.00	290.00	3.15
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 600.00		3 600.00	-
46800000 Divers comptes créditeurs et charges à payer	3 600.00		3 600.00	-
Produits constatés d'avance	4 425.00		4 425.00	-
48700000 Produits constatés d'avance	4 425.00		4 425.00	-
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	17 515.00	9 200.00	8 315.00	90.38
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	123 872.85	90 898.24	32 974.61	36.28

Compte de résultat détaillé - Transition

Compte de résultat détaillé	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens				
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	109 567.38	73 074.48	36 492.90	49.94
75320000 Quotes-parts de dot. consommable virée au cr	109 567.38	73 074.48	36 492.90	49.94
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	11 138.14	31 410.85	-20 272.71	-64.54
75410000 Dons	11 138.14	31 410.85	-20 272.71	-64.54
Mécénats	575.00	9 000.00	-8 425.00	-93.61
75420000 Mécénats	575.00	9 000.00	-8 425.00	-93.61
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	121 280.52	113 485.33	7 795.19	6.87
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	10 212.62	12 620.43	-2 407.81	-19.07
60400000 Achats d'études et ps		1 088.00	-1 088.00	-100.00
61600000 Prime d'assurance		312.57	-312.57	-100.00
62260000 Honoraires expert comptable	3 690.00	3 580.00	110.00	3.07
62260001 honoraires cac	5 813.82	5 587.92	225.90	4.04
62270000 Frais d'actes et de contentieux		180.00	-180.00	-100.00
62700000 Services bancaires et assimilés	708.80	723.74	-14.94	-2.07
62810000 Concours divers cotisations		1 148.20	-1 148.20	-100.00
Aides financières	111 068.00	100 865.00	10 203.00	10.12
65700000 Aides financières	111 068.00	100 865.00	10 203.00	10.12
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	121 280.62	113 485.43	7 795.19	6.87

Compte de résultat détaillé	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-0.10	-0.10		
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0.10	0.10		
76400000 Revenus des vmp	0.10	0.10		
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produit des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	0.10	0.10		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	0.10	0.10		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	121 280.62	113 485.43	7 795.19	6.87
TOTAL DES CHARGES	121 280.62	113 485.43	7 795.19	6.87
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)				